

Jean-Paul Bret

53, rue Paul Verlaine
69100 Villeurbanne
www.jeanpaulbret.com
jpb@jeanpaulbret.com

La Ville à Vélo
10 rue sainte Polycarpe
69001 LYON

Villeurbanne, le 14 février 2008

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le questionnaire, daté du 22 janvier 2008, que vous avez adressé aux candidats aux élections municipales de Lyon et de Villeurbanne.

Certaines de vos questions concernent davantage la ville de Lyon et ses quartiers : je ne peux donc pas m'engager sur les questions 4 et 7. En revanche, je réponds volontiers au reste du questionnaire. Vous trouverez également dans l'un des documents de campagne diffusés par la liste "Villeurbanne, respirons l'avenir" que je conduis, 19 engagements pour des rues et des avenues pacifiées et agréables, pour une mobilité douce, et des transports en commun plus étendus : il y a là l'essentiel de mes propositions en faveur des modes doux, cyclistes et piétons. Je vous joins un exemplaire de ce journal intitulé "206 actions pour Villeurbanne" et je vous invite à vous rendre sur le site www.villeurbanne-respironslavenir.com où vous pourrez aussi prendre connaissance de notre document bilan et de l'actualité de la campagne.

Je vous prie de recevoir, Chère Madame, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.


Jean-Paul Bret

Serez-vous un maire pro vélo ?



Merci de nous retourner ce questionnaire par courrier ou par mail :
La Ville à Vélo, 10 rue St Polycarpe, 69001 Lyon, lyonvilleavelo@fubicy.org

Question n°1

Etes-vous d'accord pour :

Généraliser les doubles-sens cyclables dans toute les rues à sens unique sauf exception justifiée

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) Officialiser les double-sens cyclables pour toutes les rues en zones 30 actuellement en sens unique Oui Non
- b) Développer des doubles sens cyclables sur tous les grands axes en sens unique Oui Non
- c) Créer un double-sens cyclable de la rue St Pierre de Vaise Oui Non

→ cette rue est à Lyon

Question n°2

Etes-vous d'accord pour :

Favoriser l'usage quotidien du vélo en adoptant une véritable politique de stationnement vélo

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

Demander

- a) ~~Imposer~~ dans toute construction neuve ou réhabilitée destinée au logement, la présence de garages à vélos équipés et sécurisés Oui Non
- b) Installer des places de stationnement vélos à proximité de tous les endroits qui accueillent du public : bureaux de poste, perceptions, organismes sociaux, théâtres, salles de concert, salles de sport, centre commerciaux etc. Oui Non
- c) Inciter les entreprises, les administrations, les établissements scolaires à s'équiper d'un garage à vélo sécurisé (de vestiaires et de douches pour le personnel et les élèves venant travailler ou étudier à vélo) Oui Non

plus difficile à réaliser

Question n°3

Etes-vous d'accord pour :

Promouvoir de façon plus active l'usage du vélo en agglomération

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) Circuler vous-même à vélo et inciter les membres de votre équipe à faire de même Oui Non
- b) A implanter une signalétique spécifique permettant de repérer la suite des cheminements cyclables interrompus. Oui Non
- c) A diffuser plus largement les plans de cheminements cyclables Oui Non

dans la mesure du possible

Question n°4

Etes-vous d'accord pour :

Favoriser l'intermodalité Transports Collectifs/Vélo ?

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) Aménager une vélostation à proximité immédiate des gares routières et ferroviaires Oui Non
- b) Autoriser, aux heures creuses, le transport gratuit des vélos dans les tramways, métros et funiculaires Oui Non
- c) Installer sur certaines rames des dispositifs de transport des vélos vers les collines de Lyon, Sainte Foy et Caluire Oui Non

Lyons

Serez-vous un maire pro vélo ?



Question n°5

Etes-vous d'accord pour :

Autoriser la circulation des cyclistes dans la totalité des couloirs-bus sauf exception justifiée?

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) Tenir compte des recommandations du CERTU pour autoriser la circulation des cyclistes dans les voies de bus Oui Non
- b) Autoriser la circulation des cyclistes dans le couloir bus du boulevard Vivier Merle Oui Non
- c) Réaménager le couloir bus existant Cours Lafayette pour y autoriser les cyclistes Oui Non

Question n°6

Etes-vous d'accord pour :

Entretenir correctement les infrastructures cyclables

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) Faire nettoyer régulièrement les pistes cyclables Oui Non
- b) Veiller à une réfection régulière des marquages cyclables Oui Non
- c) Veiller à une réelle prise en compte des cyclistes lors des travaux de voirie Oui Non
- d) Verbaliser le stationnement illicite sur les aménagements cyclables Oui Non

Question n°7

Etes-vous d'accord pour :

Aménager prioritairement les grands axes et les pénétrantes routières en boulevards urbains apaisés où les points noirs auront disparu, et où piétons, cyclistes et transports publics reprendront leur place sur la chaussée ?

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) remettre à double-sens et équiper de bandes cyclables ou couloirs mixtes bus-vélo la rue Garibaldi Oui Non
- b) remettre à double sens et équiper de bandes cyclables ou couloirs mixtes bus-vélo les ponts Morand, Winston Churchill, Pasteur et la Mulatière Oui Non
- c) réduire le nombre de voies automobiles pour aménager des bandes cyclables ou couloirs mixtes bus-vélo sur le cours Lafayette et l'axe Jaurès Saxe (suivant le modèle du cours Albert Thomas) Oui Non

Question n°8

Etes-vous d'accord pour :

Aménager la zone 30 actuelle de dispositifs apaisant réellement les automobilistes.

Oui Non

Si vous êtes élu, dans les deux premières années de votre mandat vous vous engagez à :

- a) Installer aux entrées de zone 30 des signalisations dissuasives Oui Non
- b) Rappeler par signalisation au sol la vitesse maximum autorisée Oui Non
- c) Installer des dispositifs d'affichage de la vitesse des automobiles, et des radars Oui Non
- d) Informer largement les usagers des respects mutuels que doivent engendrer la réalisation d'une zone 30 Oui Non

Question bonus :

Pour se déplacer régulièrement à vélo, nos concitoyens ont aussi besoin de services et d'actions régulières de promotion/communication valorisantes. Le Grand Lyon a mis en place le système de vélo en libre-service et a soutenu la création de Pignon sur Rue, la Maison du vélo.

Si vous êtes élu, quel est votre projet-phare pour développer encore la pratique cycliste à Lyon lors du prochain mandat ? Réponse libre en annexe